

1996 une nouvelle législation sur les recours commerciaux pour s'attaquer aux problèmes du dumping et du subventionnement.

L'Accord de libre-échange s'appuie sur les principes du GATT et va même plus loin dans les nouveaux domaines d'activité commerciale comme les services et les mesures d'investissement liées au commerce. Il n'existe à toutes fins utiles aucune règle commerciale internationale gouvernant les services, et pourtant ceux-ci représentent le volet des échanges commerciaux canado-américains qui connaît l'expansion la plus rapide. Pour la première fois, l'Accord établit un ensemble de règles applicables à ce secteur.

Dans un chapitre distinct sur l'investissement, les deux gouvernements se sont engagés à accorder le traitement national aux investisseurs de l'autre pays, sous réserve du maintien des lois existantes, en ne leur imposant pas leurs prescriptions quant aux

exportations, au contenu local, aux achats locaux et au remplacement des importations. L'Accord de libre-échange contribuera donc de façon importante à faciliter les investissements entre le Canada et les États-Unis.

### Adaptation au libre-échange

Étant donné que l'Accord de libre-échange canado-américain sera mis en oeuvre progressivement sur une période de 10 ans, les entreprises et les travailleurs canadiens auront le temps voulu pour s'adapter et tirer profit des nouvelles possibilités que celui-ci leur offrira. Bon nombre de programmes gouvernementaux conçus pour aider les travailleurs canadiens à exploiter les conditions changeantes du marché du travail et aider les entreprises à exploiter les possibilités nouvelles et élargies, continueront de jouer un rôle important au cours de la période de transition.

### Au-delà des frontières

En ayant accès à un marché nord-américain composé de plus de 270 millions de consommateurs, l'industrie canadienne deviendra plus concurrentielle et plus efficiente, ce qui aura pour effet de renforcer l'économie et de la rendre plus productive. Ainsi, le Canada deviendra, aux yeux de ses autres partenaires commerciaux, un débouché de plus en plus intéressant ainsi qu'un fournisseur hautement concurrentiel et fiable. L'Accord fera en outre du Canada un lieu d'investissement plus attrayant, étant donné que les entreprises établies au Canada pourront plus facilement desservir le marché américain.

*Le commerce occupe une grande place dans la vie des Canadiens. Un accès sûr et amélioré aux marchés internationaux, et en particulier au marché américain, a donc constitué un élément essentiel du programme de renouveau du gouvernement canadien.*

L'Accord de libre-échange traduit l'engagement pris par le Canada visant à réduire les obstacles au commerce dans le monde. Il est conforme aux obligations du Canada vis-à-vis de ses partenaires du GATT puisqu'il abaissera les barrières commerciales entre le Canada et les États-Unis mais ne les élèvera pas pour

Le Président des États-Unis, M. Ronald Regan, affirme que cet accord historique sera pour le reste du monde un modèle pour de futurs accords commerciaux multilatéraux.

autant entre le Canada et ses partenaires. La participation active à la Ronde Uruguay de négociations commerciales multilatérales menées sous les auspices du GATT est l'une des composantes clés de la politique commerciale du Canada. Le Canada s'est fixé comme objectif dans ces négociations de renforcer le système du GATT, d'élaborer des règles nouvelles et améliorées régissant le commerce des produits agricoles, d'améliorer et de mieux assurer l'accès aux marchés, de résoudre les nouveaux problèmes liés au commerce dans le secteur des services, de la propriété intellectuelle et de l'investissement, et enfin de faire participer davantage et de mieux intégrer les pays en développement aux activités du GATT. Fort des progrès enregistrés durant les négociations qui ont mené à l'Accord de libre-échange, le Canada s'est donné pour priorité de contribuer à l'instauration d'un système commercial international plus ouvert et plus avantageux pour toutes les parties.

La prospérité du Canada est tributaire de l'expansion des échanges commerciaux. La dimension la plus importante de la stratégie commerciale du Canada consiste à assurer et à améliorer l'accès aux marchés étrangers pour les exportations canadiennes. C'est pourquoi les relations économiques que le Canada entretient avec l'Europe et le Japon continueront d'avoir une priorité élevée. Le Canada est un pays dynamique et en pleine croissance. Une économie plus forte et plus productive, un climat d'investissement plus propice, et un meilleur accès au marché élargi qui résultera de l'Accord canado-américain de libre-échange inciteront davantage les autres pays du monde à faire des affaires avec le Canada d'une part et au Canada même d'autre part.



© Susan Biddle/La Maison Blanche